

Université frères Mentouri - Constantine 1
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV
N°03 au titre de l'année universitaire 2021-2022

Dans le cadre du suivi régulier et continu des activités pédagogiques programmées au titre de l'année universitaire 2021-2022, sur recommandation de monsieur le Doyen formulées lors du **conseil de coordination de la faculté datant du 09/12/2021**, sur recommandation du **conseil pédagogique de l'université datant du 08/12/2021**, il s'est tenu, le **dimanche 02/01/2022 à 09h30**, au niveau de la salle de conférence, le **conseil pédagogique N°03 de la faculté SNV au titre de l'année universitaire 2021-2022**.

Étaient conviés à cette réunion : le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de la plateforme PROGRES au niveau des départements, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licence et Master. Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le **jeudi 16/12/2021 à 07h13**. Environ **85%** des responsables pédagogiques ont répondu favorablement à notre invitation. Nous avons relevé l'absence justifiée de Dr CHEHILI Hamza (Licence Bioinformatique) appelé à exercer d'autres fonctions, Monsieur BOULDJAJ Redouane (Licence Toxicologie) absent excusé pour des raisons de santé, ainsi que Dr AOUAIDJIA Nawel (Master Biodiversité et physiologie végétale), Dr GHERBOUDJ Amira (Master Bioinformatique) et Dr ZEGHAD Nadia (Master Biologie et physiologie de la reproduction) ; toutes les trois nouvellement désignées dans les postes de responsabilités pédagogiques de spécialité (**voir procès-verbal de présence joint à ce rapport**).

Ordre du jour

- 1- Évaluation de l'état d'avancement dans les enseignements en présentiel pour tous les niveaux (L1, L2, L3, M1 et M2),**
- 2- Bilan de la deuxième session des comités pédagogiques au titre du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022, et préparation de la tenue de la troisième et dernière session,**
- 3- Réajustement de la programmation des activités pédagogiques au titre du premier et du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022,**

- 4- **Programmation des examens de la session normale du premier semestre,**
- 5- **Organisation des délibérations,**
- 6- **État d'avancement sur la plateforme numérique PROGRES des activités pédagogiques et administratives régissant les différents parcours ;** vérification des données du canevas de la formation sur la plateforme, finalisation et épuration des listes des étudiants, affectation des enseignants, etc.
- 7- **Préparation des activités pédagogiques du deuxième semestre ;** affectation des enseignants, emplois du temps, dépôt des supports de cours en ligne,
- 8- **Organisation de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) et Master :** répartition des étudiants sur les encadreurs, définition des thématiques,
- 9- **Divers.**

Monsieur le Doyen a inauguré cette rencontre en souhaitant une très bonne année pleine de réussites et de succès à toute la communauté universitaire (enseignants, personnel technique et administratif, étudiants). Profitant de cette rencontre périodique réunissant responsables pédagogiques et administratifs, monsieur le Doyen a dispensé plusieurs directives à l'audience présente :

- **Les chefs de départements sont tenus de répondre rapidement à toute requête, réclamation ou rapport émanant d'un enseignant, un membre du personnel technique et administratif ou étudiant.** Ces correspondances doivent être consignées par écrit et enregistrées comme correspondance officielle. Cela permettra une meilleure traçabilité dans la résolution des litiges au sein de la faculté. Cette responsabilité incombe au chef de département concerné.
- **Les enseignants sont priés de consulter l'inventaire des ressources en matériel et produit chimique dont dispose la faculté avant la programmation des travaux pratiques et ateliers.** En effet, sachant que la priorité dans la formation de nos étudiants est dans le renforcement de l'aspect pratique, notre faculté s'est dotée de moyens considérables. Il serait intéressant de mettre à profit ces moyens au service de la formation de nos étudiants. Aussi, dans la commande des réactifs nécessaires à la réalisation des TP, atelier ou volet pratique des mémoires de Master, il est impératif que ces commandes soient axées sur des produits de grande utilisation. Les commandes spécifiques de réactifs relèvent des laboratoires de recherche qui sont priés d'apporter leurs contributions à l'encadrement de nos étudiants.

- **Lors de la réalisation du volet pratique des mémoires de Master dans les laboratoires de pédagogie, l'encadreur est tenu responsable de l'utilisation des ressources dont dispose le laboratoire (matériel et produits chimiques) par les étudiants dont il assure l'encadrement.** Les besoins nécessaires à la réalisation du volet pratique du mémoire de Master doivent être précisés en amont aux gestionnaires des laboratoires de pédagogie. Aussi, à la fin du travail réalisé par les étudiants, ces derniers sont priés de remettre tout en place et restituer les produits chimiques et consommables non utilisés.
- **La mise à contribution des enseignants dans la gestion de l'animalerie :** nous avons constaté que la gestion de l'animalerie est à la charge exclusive de Monsieur BAHRI Laid qui fournit un effort considérable pour l'entretien régulier de cette structure. Il est plus qu'urgent de mettre à contribution tous les enseignants-chercheurs, Doctorants et même étudiants en fin de cycle Master pour la pérennité du fonctionnement de cette structure. Monsieur le Doyen a ordonné, dans les meilleurs délais, la programmation d'une séance de travail présidée par Monsieur le vice-doyen en charge de la pédagogie pour mettre en place une meilleure gestion de l'animalerie.
- Monsieur le Doyen a procédé à lecture des recommandations de la **note N°2001/SG/2021 datant du 29/12/2021** émanant du secrétariat général du MESRS portant sur les préparatives de la reprise des enseignements au titre du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022.
- Le **bilan du suivi quotidien des activités pédagogiques** réalisées par Monsieur le Doyen ainsi que les chefs de département indique des **taux de réalisation des séances programmées en présentiel dépassant toujours les 98%** ; pratiquement aucune absence d'enseignants aux séances programmées n'a été relevée.
- Pour la **programmation des examens du premier semestre**, les chefs de départements et adjoints en charge de la pédagogie ont été invités à tenir des réunions de coordinations présidées par Monsieur le vice-doyen en charge de la pédagogie et ce afin **d'éviter d'éventuels chevauchements intra- et inter-facultés**. Toujours lors de la mise en place de la logistique des contrôles, les chefs de département adjoints en charge de la pédagogie ont été appelés à **répartir équitablement la charge des surveillances entre enseignants sans aucun favoritisme**.

- **Désormais, à compter de ce deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022, l'enseignant doit recevoir une affectation pédagogique individuelle visée par le chef de département qui en gardera une copie. L'enseignant doit émarger sur un registre accusant réception de son affectation.**
- Dans le cadre de la restructuration des départements de la faculté SNV, **deux propositions** ont été émises aux autorités compétentes. La première concerne le tronc commun de Biologie qu'on espère qu'il sera un département à part entière. La deuxième consiste dans le fait de fractionner le département de Biologie et Écologie végétale en deux départements ; Biologie végétale et Écologie et environnement.

1- **Évaluation de l'état d'avancement dans les enseignements**

D'après les données que nous avons recueillies régulièrement depuis le début des activités pédagogiques en présentiel, l'état d'avancement dans les enseignements est jugé très satisfaisant, particulièrement pour les formations ayant suivi un enseignement en continu, exclusivement en présentiel. Pour les parcours dont l'enseignement se fait par vague (mode hybride), sachant que pratiquement toutes les séances programmées ont été réalisées, le taux d'avancement est relativement satisfaisant, aux alentours de 80%. Il nous a même été rapporté que de nombreuses évaluations seront programmées en hors-série, avant la session des examens prévue du samedi 22/01/2022 au jeudi 03/02/2022.

2- **Bilan de la deuxième session des comités pédagogiques**

Suite aux recommandations du conseil pédagogique N°02 de la faculté SNV qui s'est tenu le dimanche 07/11/2021, il a été demandé aux responsables pédagogiques de tenir au courant du semestre au moins trois réunions avec leurs équipes de formations. Cela permettra un meilleur suivi des activités pédagogiques des formations. Nous avons constaté que, jusqu'à la date de tenue de cette rencontre, environ 42 réunions dans les parcours Licence et 44 dans les parcours Master ont été organisées (**voir bilan détaillé dans l'annexe de ce rapport**).

	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session	
Licence	19	18	05	42
Master	19	19	06	44
	38	37	11	86

Nous avons reçu l'intégralité des procès-verbaux des comités pédagogiques de la 1^{ière} session. **Néanmoins, en ce qui concerne la 2^{ème} session, nous n'avons pas reçu les PV de deux formations Licence (Biologie Cellulaire, Écologie et Environnement).**

Nous sommes très contents de constater que certains responsables pédagogiques, dans le cadre du suivi des activités des formations dont ils ont la charge, ont pris l'initiative de tenir un troisième comité pédagogique (3 parcours Licence et 4 parcours Master). Pour continuer sur cette lancée, **pour les formations n'ayant pas encore tenu cette troisième session des comités pédagogiques, ils sont priés de se réunir avec leurs équipes de formation au plus tard le jeudi 06/01/2022.** Cette dernière session des comités pédagogiques aura pour ordre du jour de **s'assurer de la finalisation des enseignements du semestre et de la préparation des évaluations** (contrôles continus et examens).

3- Réajustement de la programmation des activités pédagogiques

Suite à la tenue du conseil pédagogique de l'université datant du 08/12/2021, des changements ont été apportés sur la programmation des activités pédagogiques du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022. En effet, sachant que la date de la tenue des **examens du premier semestre a été avancée d'une semaine, et a été fixé du samedi 22/01/2022 au jeudi 03/02/2022 pour toutes les facultés du campus central** (au lieu du samedi 29/01/2022 au jeudi 10/02/2022 initialement prévu), **des réajustements sur la programmation des activités pédagogiques ont été apportés.**

**Étape 01
du samedi 04/09/2021
au jeudi 30/09/2021**

- Accueil et inscription des étudiants.
- Poursuite et finalisation des soutenances des mémoires de fin du cycle Master restants.
- Finalisation de l'opération de remise des diplômes et des relevés de notes.
- Sélection pour l'accès en Master 1.
- Répartition des locaux pédagogiques et confection des emplois du temps.
- Tenue des comités pédagogiques pour la mise en place d'une feuille de route au niveau des différents parcours Licence et Master.
- Mise en ligne des supports pédagogiques du premier semestre.

<p align="center">Étape 02 du dimanche 03/10/2021 au samedi 09/10/2021</p>	<p>- Démarrage des enseignements en ligne pour les matières découvertes et transversales.</p>						
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentsiels Semaine 01+02 (vague 01) du 10/10/2021 au 21/10/2021</p>	<table border="1"> <tr><td>Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p align="center">L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentsiels Semaine 01+02 (vague 02) du 23/10/2021 au 04/11/2021</p>	<table border="1"> <tr><td>Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p align="center">L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentsiels Semaine 03+04 (vague 01) du 06/11/2021 au 18/11/2021</p>	<table border="1"> <tr><td>Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p align="center">L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentsiels Semaine 03+04 (vague 02) du 20/11/2021 au 02/12/2021</p>	<table border="1"> <tr><td>Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p align="center">L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentsiels Semaine 05+06 (vague 01) du 04/12/2021 au 16/12/2021</p>	<table border="1"> <tr><td>Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p align="center">L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Vacances d'hiver au titre de l'année universitaire 2021-2022 Du jeudi 16/12/2021 au soir au dimanche 02/01/2022 au matin</p>							

Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 02) du 02/01/2022 au 13/01/2022	Samedi	+ M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 04 Révisions en présentiels Semaine 07 (vague 01 + 02) du 15/01/2022 au 20/01/2022	Samedi	L1+L2+L3+M1+M2 = 5880 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Tenue des examens de la session normale de l'année universitaire 2021-2022 Du samedi 22/01/2022 au jeudi 03/02/2022		

Sachant que la date des contrôles a été avancée d'une semaine par rapport à notre programmation initiale, et **afin d'équilibrer entre les deux vagues de manière à ce que les deux vagues bénéficient d'un même nombre de semaines d'enseignement en présentiel**, nous proposons de consacrer **la dernière semaine avant les contrôles, du 15/01/2022 au 20/01/2022, à la programmation de séances de révision pour tous les étudiants : ceux de la vague 1 et 2.** Cela nécessite une très bonne coordination entre les différents départements et équipes de formation pour la répartition des locaux pédagogiques.

Dans ce sens, et afin de réussir la programmation de la dernière semaine d'enseignement en présentiel pour ce premier semestre :

- **En premier, les responsables pédagogiques** sont priés de dresser pour les formations dont ils ont la charge leurs besoins en créneaux pour la programmation des séances de révision et des interrogations écrites. Ces données devraient être transmises par les responsables pédagogiques aux chefs de départements et adjoints en charge de la pédagogie dans les meilleurs délais **(au plus tard le jeudi 06/02/2022)**.
- Une fois ces données transmises par les responsables pédagogiques, **les chefs de départements** sont priés de **coordonner ensemble pour la répartition des locaux pédagogiques pour la semaine du 15/01/2022 au 20/01/2022.** La programmation des activités pédagogiques lors de cette semaine devra être **affichées aux étudiants au plus tard le jeudi 13/01/2022.**

4- Programmation des examens de la session normale du premier semestre

Suite à la tenue du conseil pédagogique de l'université datant du 08/12/2021, des changements ont été apportés sur la date de la tenue des examens du premier semestre. En effet, **ils auront lieu du samedi 22/01/2022 au jeudi 03/02/2022 pour toutes les facultés du campus central (au lieu du samedi 29/01/2022 au jeudi 10/02/2022 initialement prévu).**

Dans ce sens, et afin de mettre en place les préparatifs nécessaires à la réussite de cette opération, nous avons procédé à ce qui suit :

- Nous avons demandé à nos responsables pédagogiques de se concerter avec les délégués étudiants de leurs formations respectives et **d'envoyer aux chefs de départements et adjoints en charge de la pédagogie la chronologie des contrôles choisie par nos étudiants.**
- Sachant que pour quelques formations, et pour quelques matières, la programmation de contrôles en hors-série est prévue, nos responsables pédagogiques sont priés **d'informer en amont leurs responsables administratifs au niveau de leurs départements respectifs de cette programmation afin qu'un local pédagogique approprié puisse être attribué.**
- Après la tenue d'une réunion de coordination pour la répartition des locaux pédagogiques au niveau du campus central, une réunion de coordination entre chefs de département et adjoints en charge de la pédagogie a été tenue à cet effet. **Au niveau de notre faculté, la répartition des locaux pédagogiques pour les contrôles a été faite, et pour certains départements et spécialités, le planning des examens a été déjà affiché aux étudiants.**
- **Il est vivement recommandé que les évaluations des matières transversales se fassent exclusivement en ligne.**

Il est important de signaler que toute information concernant programmation des contrôles devra être affichée dans les meilleurs délais (au plus tard le jeudi 15/01/2022) aux étudiants et enseignants concernés, et ce par tous les canaux de diffusion dont dispose la faculté SNV : courrier électronique, page web, réseaux sociaux, etc. Toute modification (changement de date, d'horaire ou de local) devra être rapportée aux concernées dans des délais raisonnables, et ce afin d'éviter toute confusion.

5- Organisation des délibérations

Pour rappel, selon la réglementation en vigueur concernant l'organisation des délibérations (articles 43 à 54 de l'arrêté 711), il a été demandé aux responsables pédagogiques et aux chefs de départements d'observer et de veiller au respect strict des textes de loi. Dans cet exercice, une coopération parfaite, d'une part entre le responsable pédagogique et son équipe de formation et d'autre part entre le responsable pédagogique du parcours et les responsables administratifs du département, sont indispensables. Plusieurs recommandations importantes ont été exprimées :

- Un **planning des délibérations doit être établi** et par la suite **porté à la connaissance des enseignants et des étudiants**. Pour cette année universitaire, nous allons s'employer à organiser les délibérations pour toutes les formations de la faculté SNV en l'espace de deux jours. Cela permettra de minimiser la charge de cette opération.
- Les **échéanciers fixés** par l'administration pour l'organisation de la remise des notes finales, la programmation des contrôles de remplacement et des délibérations **doivent être respectés**.
- Un **président de jury doit être préalablement désigné et identifié** pour chaque parcours.
- Les **délibérations de la session normale ne peuvent être tenues qu'après l'organisation de tous les contrôles de remplacement pour tous les étudiants concernés**.
- La présence de tous les enseignants responsables des matières au jury des délibérations est indispensable.
- **Le respect strict du secret des délibérations doit être de rigueur**.
- Le procès-verbal des délibérations doit être établi en trois exemplaires. Tous les membres doivent impérativement émarger sur ces procès-verbaux.
- **Aucun membre du jury de délibération ne doit imposer son point de vue aux autres. En cas de discordance dans les avis, la réglementation dans ce sens est très claire : la décision est prise par un vote à la majorité simple des membres du jury de délibérations, en cas d'égalité, la voie du président est prépondérante**.
- Il est à rappeler que, selon la réglementation en vigueur, le rachat n'est pas un droit dont l'étudiant bénéficie systématiquement. Il relève des prérogatives de l'équipe de formation qui a toute la latitude de décider du rachat de l'étudiant en fonction de son parcours pédagogique durant le semestre ou l'année universitaire.

- **Les membres des équipes de formations sont priés de tenir compte de la situation exceptionnelle qu'a connue cette année universitaire (pandémie de la Covid-19) et de toutes les difficultés rencontrées. Les étudiants redoublants, particulièrement en fin de cycle, doivent faire l'objet d'une attention très particulière.**

6- Plateforme numérique PROGRES

Concernant ce point, le conseil pédagogique ainsi que le conseil administratif de la faculté SNV tiennent à adresser leurs vifs remerciements à Dr ARFA Azzedine Mohamed Touffik et Dr BOULAHROUF Khaled pour l'organisation d'ateliers de formation sur l'utilisation de la plateforme PROGRES, et ce au profit des enseignants et du personnel technique en charge de cette opération au niveau des scolarités.

Suite aux recommandations du dernier conseil pédagogique de la faculté SNV, suite aux instructions monsieur le Recteur de l'UFMC1, nous avons procédé, en collaboration avec les chefs de départements et les responsables pédagogiques, à l'actualisation de la liste des étudiants sur la plateforme PROGRES. Il s'agit d'une étape primordiale à la gestion des activités pédagogiques sur cette plateforme. En effet, nous avons constaté que de nombreux problèmes relevés les années passées ont été dus à la non-finalisation des listes des étudiants sur PROGRES, et qu'il est maintenant impératif que tous nos étudiants régulièrement inscrits figurent dans le niveau et la formation correspondante sur PROGRES.

Après avoir fait une mise au point juste avant les vacances d'hiver avec nos chers collègues responsables pédagogiques, chefs de départements et adjoints en charge de la pédagogie, nous avons l'immense plaisir de vous informer qu'il en ressort de cette synthèse que, **sur les 6260 étudiants régulièrement inscrits au niveau de la faculté SNV, 6146 figurent sur la plateforme dans leurs formations respectives, ce qui fait un taux extrêmement satisfaisant de 98,18% (voir bilan détaillé dans l'annexe de ce rapport).** Les étudiants manquants ont été identifiés et signalés. Il s'agit pour la plupart de cas particuliers dont on espère la régularisation de leurs situations sur PROGRES dans les meilleurs délais, de préférence avant le début des examens.

Toujours dans le même sens, et en prévision du fait qu'à **partir de cette année universitaire, chaque enseignant responsable d'une matière devra procéder à la saisie des notes de la matière dont il a la charge. Nous avons été ravis de constater qu'en ce qui concerne l'affectation des enseignants sur PROGRES, nous sommes à 100% pour tous les niveaux et toutes les formations Licence et Master. Pour rappel, ce rôle devra lui être attribué sur la plateforme par le chef de département adjoint en charge de la pédagogie dont il a la responsabilité du suivi des affectations des enseignants.** Aussi, nous aimerions que nos responsables pédagogiques expliquent aux enseignants de leurs équipes de formations respectives que **les sessions de saisie des notes devront préalablement être définies, et qu'une fois clôturées, aucun changement sur les notes saisies ne pourra être permis. Il est nécessaire de rappeler que l'enseignant est l'unique responsable de la saisie de ses notes, et que sous aucun prétexte, un agent administratif n'est autorisé à manipuler les notes d'une matière quelconque.**

Concernant cette opération, trois problèmes ont été soulevés :

- **Pour les enseignants vacataires responsables de matières**, qui pour la plupart sont des matières transversales, et sachant que ces derniers ne disposent pas d'un compte sur la plateforme PROGRES, **la saisie des notes de ces matières devrait être faite par le responsable pédagogique de la formation.**
- **Le problème de la saisie des notes pour les matières partagées a été soulevé.** En effet, de nombreuses matières sont partagées par deux ou trois enseignants. Sachant qu'il est impossible d'affecter sur la plateforme PROGRES plus d'un enseignant à la saisie des notes d'un atome pédagogique (cours, TD ou TP), **les enseignants concernés collaborant dans la même matière devront désigner l'un d'entre eux pour procéder à la saisie des notes sur la plateforme PROGRES.** Aussi, il est important de préciser que **la répartition des tâches sur PROGRES ne représente aucunement l'affectation réelle des enseignants.**
- **Pour l'organisation des délibérations**, nous espérons à ce que pour cette année universitaire, cette **opération se déroule exclusivement sur la plateforme PROGRES.** Néanmoins, le problème se pose pour les cas particuliers des étudiants qui ne figure pas sur cette plateforme. **Pour ces étudiants, un PV de délibération additif sur Excel devra être établi.** Il est souhaitable également que nous continuions, comme nous avons l'habitude de faire, d'établir des PV de délibérations en parallèle sur PROGRES ainsi que par la méthode classique (sur Excel).

7- Préparation des activités pédagogiques du deuxième semestre

Suite à des concertations au niveau du conseil pédagogique de l'université et au niveau du conseil administratif de la faculté, une programmation des activités pédagogiques au titre du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 a été établie.

du samedi 22/01/2022 au jeudi 03/02/2022	Tenue des examens de la session normale du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022	
Étape 01 Enseignements présentiels Semaine 01+02 (vague 01) du 05/02/2022 au 17/02/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 01 Enseignements présentiels Semaine 01+02 (vague 02) du 19/02/2022 au 03/03/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) = 2355 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 01 Enseignements présentiels Semaine 03+04 (vague 01) du 05/03/2022 au 17/03/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Vacances de printemps au titre de l'année universitaire 2021-2022 Du jeudi 17/03/2022 au soir au dimanche 03/04/2022 au matin		
Étape 01 Enseignements présentiels Semaine 03+04 (vague 02) du 03/04/2022 au 14/04/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) = 2355 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	

Étape 01 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 01) du 16/04/2022 au 28/04/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 01 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 02) du 30/04/2022 au 12/05/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) = 2355 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 01 Révisions en présentiels Semaine 07 (vague 01 + 02) du 14/05/2022 au 19/05/2022	Samedi	L1+L2+L3+M1 = 5155 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Du samedi 21/05/2022 au jeudi 02/06/2022 Tenue des examens de la session normale du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022		
Étape 03 Du samedi 04/06/2022 au jeudi 14/07/2022 Programmation des contrôles de remplacement du deuxième semestre Délibérations du deuxième semestre de la session Normale Programmation des contrôles de session Rattrapage Délibérations du deuxième semestre de la session Rattrapage Évaluations des mémoires de fin de cycle Master		

- **Le début des enseignements en présentiel du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 est prévu pour le samedi 05/02/2022, immédiatement après la fin des évaluations du premier semestre. Dans ce sens, la confection des emplois du temps devra être finalisée au plus tard le jeudi 27/01/2022. Ces derniers devront être affichés au plus tard le jeudi 03/02/2022.**
- Il s'agit d'une programmation symétrique à celle du premier semestre et qui est basée sur un **enseignement hybride (présentiel et en ligne)**.
- Tous les étudiants, pour tous les niveaux, bénéficieront d'un **volume d'enseignement semestriel de 14 semaines : 07 semaines en présentiel et 07 semaines en ligne**.
- Un **système de rotation chaque deux semaines, et en deux vagues. La dernière (septième) semaine en présentiel sera pour les formations des deux vagues.** Elle sera consacrée à la programmation des interrogations ainsi que des séances de révisions.
- La programmation dans les emplois du temps de séances d'une (01) heure pour les cours et TD en présentiel, et de deux (02) heures pour les TP en présentiel.
- **Pour les formations dont les effectifs sont relativement réduits, l'enseignement sera programmé selon un mode exclusivement présentiel.** Cette programmation par vague ne les concerne pas. Le même mode d'enseignement lors du premier semestre sera maintenu.
- Les rattrapages du premier semestre seront programmés chaque samedi au rythme de deux rattrapages par semaine. La bibliothèque centrale pourrait être réquisitionnée à cet usage.
- **La date de la tenue des examens de la session normale du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 indiquée dans cette programmation, du samedi 21/05/2022 au jeudi 02/06/2022, peut changer, car cette planification se fait après coordination avec les différentes facultés du campus central de l'université.**
- Pour certains départements, et pour certaines spécialités, il y'a eu, pour le premier semestre, certains réajustements des vagues (certaines formations L3 dans la vague 2, certaines formations M1 dans la vague 1) : **cela ne va pas changer pour le deuxième semestre.**
- Les évaluations des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) et Master auront lieu **du samedi 12/06/2022 au jeudi 30/06/2022.**

8- Encadrement des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) et Master

Lors du dernier conseil pédagogique de la faculté SNV, dans le cadre de l'organisation de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence et Master, nous avons formulé plusieurs recommandations qui sont, pour rappel :

- **La répartition des étudiants sur les encadreurs doit être finalisée dans les meilleurs délais.** Cette répartition devra se faire selon des critères cohérents, clairement définis et communiqués aux étudiants et encadreurs. Affecté un étudiant à un encadreur relève des responsabilités et prérogatives du responsable pédagogique. Le suivi de cette opération relève des devoirs du chef de département et de son adjoint en charge de la pédagogie.
- **Une fois la répartition finalisée, les encadreurs doivent préciser les thématiques de recherche, mais surtout les modalités de réalisation du mémoire de Master :** mémoire théorique, mémoire pratique (partie pratique du mémoire prise en charge dans un laboratoire de pédagogie et/ou de recherche, milieu socio-professionnel), mémoire sous la forme d'un projet professionnel de l'étudiant (PPE, création d'entreprise avec business plan) ou d'autres modalités jugées adéquates par l'équipe de formation. Le choix des thématiques de recherches développées dans le mémoire de Master relève des prérogatives des équipes de formations.
- Une fois la répartition des étudiants sur les encadreurs ainsi que la définition des thématiques de recherche terminées, **ces données présentées sous forme d'un tableau pour chaque parcours doivent être validés par le conseil scientifique de la faculté, et ce conformément à la réglementation en vigueur.** Nous avons d'ailleurs invité les responsables présents à procéder à une lecture détaillée de l'**arrêté ministériel N°362 du 03 juin 2014 fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de Master.**

Malheureusement, nous avons accusé un retard très conséquent dans la réalisation de cette opération, et ce en dépit de plusieurs rappels. Les informations détaillées concernant le suivi de l'encadrement des mémoires de fin cycle Licence (PPE) et Master sont précisées, par spécialité, dans les tableaux ci-dessous.

Parcours Licence	Nombre de projets de mémoires	Réception de la fiche d'encadrement
Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	09	Oui
Bioinformatique		Non
Biotechnologie et Génomique Végétale	25	Oui
GDTV (P)	13	Oui (à compléter)
	22	

Parcours Master	Nombre de projets de mémoires	Réception de la fiche d'encadrement
Biochimie	39	Oui (à compléter)
Biochimie Appliquée	45	Oui (à compléter)
Biodiversité et physiologie végétale		Non
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	13	Oui
Bioinformatique	15	Oui
Biologie et contrôle des populations d'insectes	18	Oui
Biologie et physiologie de la reproduction		Non
Biologie moléculaire des microorganismes	25	Oui (à compléter)
Génétique	21	Oui (à compléter)
Immunologie moléculaire cellulaire	24	Oui (à compléter)
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	09	Oui
Physiologie cellulaire et physiopathologie	21	Oui
Toxicologie	21	Oui
Biotechnologie et génomique végétale	13	Oui
Mycologie et biotechnologie fongique	28	Oui (à compléter)
Biotechnologie et biothérapie	09	Oui
Écologie fondamentale et appliquée	12	Oui
Écologie microbienne	11	Oui (à compléter)
Protection des écosystèmes	06	Oui
	330	

Il a été signalé également que de **nombreux responsables pédagogiques trouvent des difficultés à obtenir les informations demandées des enseignants de leurs équipes participant à l'encadrement.**

Aussi, **il a été décidé par le conseil pédagogique de la faculté SNV en concertation avec les responsables administratifs d'organiser les évaluations des mémoires de Master et des projets de fin de cycle Licence (PPE) exclusivement en ligne. En vue des effectifs des étudiants concernés et du contexte sanitaire particulier, aucune soutenance en présentiel ne sera autorisée pour cette année universitaire.** Les responsables pédagogiques ont été priés de communiquer cette décision à leurs équipes de formations et étudiants.

9- Divers

- Durant le mois de novembre, nous avons lancé une opération visant à la **mise en place d'un répertoire électronique des délégués étudiants au niveau de la faculté SNV.** Cette initiative vient du fait que nous avons relevé depuis plusieurs années des problèmes liés à la représentativité des étudiants auprès des organismes pédagogiques et administratifs. Il est à rappeler également que la présence du délégué étudiant aux réunions des comités pédagogiques est indispensable. À ce jour, nous pouvons dire que cette opération a été finalisée dans les meilleures conditions excepté pour le tronc commun de Biologie (L1 et L2) où cela s'est avéré être plus laborieux.
- Nous avons lancé, durant le mois de décembre, une **mise à jour du répertoire électronique des enseignants permanents de la faculté SNV** plus que nécessaire. En effet, en envoyant des courriers électroniques à tous les enseignants de la faculté SNV, nous avons été saisis, à maintes reprises, par des collègues enseignants qui se plaignent de ne pas recevoir nos courriers. De plus, en faisant ces envois, nous recevons au minimum une trentaine de retours « Failure Notice » dus à des adresses électroniques incorrectes ou obsolètes. Nous avons mis à contribution dans cette opération les chefs de départements. Nous tenons à la constitution d'un tel répertoire complet et actualisé, ce qui facilitera grandement notre travail et nous permettra d'assurer une diffusion rapide et efficace de l'information.
- Dans le cadre de la **démarche d'assurance-qualité**, nous avons lancé une opération visant à déterminer, par niveau et spécialité, le taux d'encadrement pédagogique, ainsi que la répartition des enseignants intervenant par grade et par statu (permanent / vacataire). Ces indicateurs sont d'une importance capitale et seront pris en considération dans la gestion des activités pédagogiques desdites formations.

- Des équipes de formations de la faculté SNV ont émis **plusieurs propositions pour de nouvelles formations dans le domaine SNV**. Il s'agit de trois formations Master académiques dans la filière sciences biologiques.

Filières	Spécialités	Département
Sciences Biologiques	Biophysique moléculaire	Biologie Appliquée
	Microbiologie Fondamentale et Moléculaire	Microbiologie
	Microbiologie Appliquée	Microbiologie

Afin de donner suite à ces propositions, il a été demandé aux collègues porteurs de ces propositions de nous envoyer une version numérique du canevas afin que nous puissions faire des vérifications, surtout en ce qui concerne la conformité par rapport au système national des crédits et coefficients actuellement en vigueur. Une fois vérifié, une version papier dûment signée par tous les intervenants et partenaires, portant tous les visas nécessaires, avec une version scannée des pages où il y'a des signatures et/ou visas, sera déposée au niveau des départements concernés. Cela nous permettra de nous préparer pleinement à l'ouverture de la session de dépôt de proposition d'offres de formation dont nous ne connaissons pas encore la date.

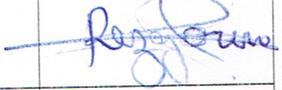
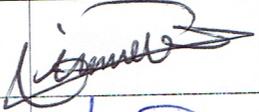
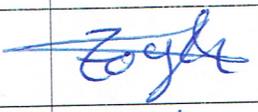
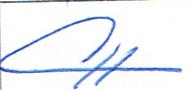
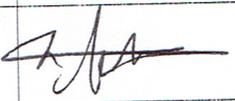
La séance a été levée à 11h33...

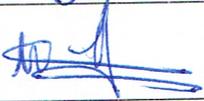
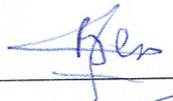
Constantine le 02/01/2022

Le responsable du domaine SNV

رزقون محمد العربي
مسؤول هيئة التكوين
ع . ط . ح

Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques
Conseil Pédagogique N°03 de la faculté SNV (dimanche 02/01/2022)

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
BEKHOAT LAIS	Doyen de la Faculté SNV	
MERAIHIA Djamel	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	
REZGOUN Mohamed Carlier	Domaine SNV	
MAATOU Djamel KELWOU Kamel	Filière Biotechnologies	
ACHATOU Mounir	Filière Écologie et Environnement	
SATTA Salila	Filière Sciences Biologiques	
BETINE SMO Tmoua	Licence Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	
MOKRANI El Houssein	Licence Biochimie	
Excusé	Licence Bioinformatique	
DAHRANI Daria Bous	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	
Zogmar Meriem	Licence Biologie et Physiologie Végétale	
Mouelleg Adra	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
Chentli Amira	Licence Biotechnologie Microbienne	
GHANA Mohamed	Licence Écologie et Environnement	
BRAHIM - BOUNAB Hayette	Licence Entomologie	

	Licence Gestion durable, traitement et valorisation déchets (P)	
BOUOUEHANE Ibtissem Mouna	Licence Génétique	
MECHATI Chahinez	Licence Immunologie	
BOUZERMB Lahfa	Licence Microbiologie	
Excusée	Licence Toxicologie	
BENNAMOUN Leila	Master Biochimie	
	Master Biochimie Appliquée	
Excusée	Master Biodiversité et physiologie végétale	
R. Hacem Chraïch	Master Bioindustries, analyse et contrôle (P)	
Excusée	Master Bioinformatique	
BAKIRI Esma	Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	
Excusée	Master Biologie et physiologie de la reproduction	
Sekhri Wajdy	Master Biologie moléculaire des microorganismes	
KHEIKHI Karim	Master Biotechnologie et biothérapie	
TEMAGOLT Mahmoud	Master Biotechnologie et génomique végétale	
TOUATI Laila	Master Écologie fondamentale et appliquée	
	Master Écologie microbienne	
SEDRADI Khoulouja	Master Génétique	
ARIBI, Bouthejma	Master Immunologie moléculaire cellulaire	

Synthèse des réunions des équipes de formations des parcours Licences et Master de la faculté SNV
Premier semestre de l'année universitaire 2021-2022

I- Parcours Licence : 14 parcours

Filière	Parcours Licence	Nombre de réunions	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session
	Sciences de la Nature et de la Vie (Socle commun L1)	02	Mardi 28/09/2021	Lundi 08/11/2021	
Sciences Biologiques	Sciences Biologiques (Socle commun L2)	02	Mardi 05/10/2021	Lundi 08/11/2021	
	Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	02	Dimanche 03/10/2021	Mercredi 17/11/2021	
	Biochimie	02	Dimanche 10/10/2021	Dimanche 11/11/2021	
	Bioinformatique	02	Jeudi 14/10/2021	Mardi 16/11/2021	
	Biologie Cellulaire et Moléculaire	02	Lundi 20/09/2021	Mercredi 17/11/2021	
	Biologie et Physiologie Végétale	03	Dimanche 10/10/2021	Jeudi 28/10/2021	Lundi 13/12/2021
	Entomologie	02	Dimanche 26/09/2021	Mercredi 14/11/2021	
	Génétique	03	Dimanche 19/09/2021	Lundi 15/11/2021	Lundi 13/12/2021
	Immunologie	02	Mercredi 29/09/2021	Jeudi 18/11/2021	
	Microbiologie	02	Mercredi 29/09/2021	Mardi 02/11/2021	
	Toxicologie	03	Dimanche 26/09/2021	Mercredi 03/11/2021	Mercredi 15/12/2021
Biotechnologies	Biotechnologies (Socle commun L2)	02	Mardi 05/10/2021	Lundi 08/11/2021	
	Biotechnologie et Génomique Végétale	03	Mardi 21/09/2021	Lundi 27/10/2021	Dimanche 12/12/2021
	Biotechnologie Microbienne	02	Jeudi 14/10/2021	Lundi 15/11/2021	
Écologie et Environnement	Écologie et Environnement (Socle commun L2)	02	Mardi 05/10/2021	Lundi 08/11/2021	
	Écologie et Environnement	02	Lundi 25/10/2021		Mardi 14/12/2021
	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (L1)	02	Lundi 20/09/2021	Lundi 25/10/2021	
	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (L3)	02	Lundi 20/09/2021	Lundi 25/10/2021	
TOTAL		42	19	18	05

II- Parcours Master : 19 parcours

Filière	Parcours Master	Nombre de réunions	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session
Sciences Biologiques	Biochimie	02	Mercredi 13/10/2021	Dimanche 14/11/2021	
	Biochimie Appliquée	03	Mardi 12/10/2021	Mardi 09/11/2021	Jeudi 16/12/2021
	Biodiversité et physiologie végétale	02	Dimanche 10/10/2021	Jeudi 28/10/2021	
	Bioindustries, analyse et contrôle (P)	02	Mercredi 13/10/2021	Mardi 16/11/2021	
	Bioinformatique	02	Jeudi 14/10/2021	Mardi 16/11/2021	
	Biologie et contrôle des populations d'insectes	02	Dimanche 26/09/2021	Mercredi 14/11/2021	
	Biologie et physiologie de la reproduction	02	Dimanche 10/10/2021	Jeudi 28/10/2021	
	Biologie moléculaire des microorganismes	02	Jeudi 21/10/2021	Mardi 02/11/2021	
	Génétique	03	Dimanche 19/09/2021	Mercredi 03/11/2021	Lundi 13/12/2021
	Immunologie moléculaire cellulaire	02	Mercredi 29/09/2021	Jeudi 18/11/2021	
	Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	02	Mercredi 13/10/2021	Lundi 15/11/2021	
	Physiologie cellulaire et physiopathologie	02	Lundi 20/09/2021	Lundi 15/11/2021	
	Toxicologie	03	Dimanche 26/09/2021	Mercredi 03/11/2021	Mercredi 15/12/2021
Biotechnologies	Biotechnologie et génomique végétale	03	Jeudi 21/09/2021	Lundi 25/10/2021	Dimanche 12/12/2021
	Mycologie et biotechnologie fongique	02	Lundi 27/09/2021	Mercredi 03/11/2021	
	Biotechnologie et biothérapie	02	Mercredi 13/10/2021	Lundi 15/11/2021	
Écologie et Environnement	Écologie fondamentale et appliquée	03	Mercredi 22/09/2021	Mardi 26/10/2021	Mardi 14/12/2021
	Écologie microbienne	02	Lundi 13/09/2021	Mercredi 03/11/2021	
	Protection des écosystèmes	03	Jeudi 23/09/2021	Mardi 26/10/2021	Mardi 14/12/2021
TOTAL		44	19	19	06

Constantine le 03/01/2022 à 10h42

Le responsable du domaine SNV

État sur PROGRES : inscription des étudiants + affectation des enseignants dans les formations Licence et Master (Faculté SNV)
Année universitaire 2021-2022

Niveau	Parcours	Régulièrement inscrits sur les listes officielles	Régulièrement inscrits sur PROGRES	%	Affectation des enseignants sur PROGRES (Oui / Non)	
Licence	L1	Sciences de la Nature et de la Vie	1655	1655	100	Oui
		Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P)	20	20	100	Oui
	L2	Sciences Biologiques	832	832	100	Oui
		Biotechnologies	258	258	100	Oui
		Écologie et Environnement	120	120	100	Oui
	L3	Apiculture: responsable des productions apicoles (P)	18	15	83,33	Oui
		Biochimie	129	129	100	Oui
		Bioinformatique	45	43	95,56	Oui
		Biologie Cellulaire et Moléculaire	77	77	100	Oui
		Biologie et Physiologie Végétale	142	138	97,18	Oui
		Entomologie	46	44	95,65	Oui
		Génétique	76	49	64,47	Oui
		Immunologie	70	65	92,86	Oui
		Microbiologie	186	186	100	Oui
		Toxicologie	69	69	100	Oui
		Biotechnologie et Génétique Végétale	86	84	97,67	Oui
		Biotechnologie Microbienne	178	173	97,19	Oui
		Écologie et Environnement	171	167	97,66	Oui
		Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P)	14	14	100	Oui
		Master	M1	Biochimie	103	103
Biochimie Appliquée	107			107	100	Oui
Biodiversité et physiologie végétale	106			105	99,06	Oui
Bioinformatique	43			42	97,67	Oui
Biologie et contrôle des populations d'insectes	85			70	82,35	Oui
Biologie et physiologie de la reproduction	98			95	96,94	Oui
Biologie moléculaire des microorganismes	58			58	100	Oui
Génétique	79			79	100	Oui
Immunologie moléculaire cellulaire	90			86	95,56	Oui
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	21			21	100	Oui
Physiologie cellulaire et physiopathologie	71			71	100	Oui
Toxicologie	81			81	100	Oui
Biotechnologie et contrôle qualité (P)	21			20	95,24	Oui
Biotechnologie et génétique végétale	47			46	97,87	Oui
Mycologie et biotechnologie fongique	53			53	100	Oui
Biotechnologie et biothérapie	25		25	100	Oui	
Écologie fondamentale et appliquée	21		21	100	Oui	
Écologie microbienne	59		59	100	Oui	
Protection des écosystèmes	24		24	100	Oui	
M2	Biochimie		80	80	100	Oui
	Biochimie Appliquée		87	79	90,80	Oui
	Biodiversité et physiologie végétale		65	58	89,23	Oui
	Biotechnologies, analyse et contrôle (P)		23	23	100	Oui
	Bioinformatique		28	28	100	Oui
	Biologie et contrôle des populations d'insectes		35	28	80,00	Oui
	Biologie et physiologie de la reproduction		39	35	89,74	Oui
	Biologie moléculaire des microorganismes		73	73	100	Oui
	Génétique		62	62	100	Oui
	Immunologie moléculaire cellulaire		68	64	94,12	Oui
	Microbiologie et hygiène hospitalière (P)		17	17	100	Oui
	Physiologie cellulaire et physiopathologie	51	51	100	Oui	
	Toxicologie	68	68	100	Oui	
	Biotechnologie et génétique végétale	24	24	100	Oui	
	Mycologie et biotechnologie fongique	76	77	98,72	Oui	
Biotechnologie et biothérapie	17	16	94,12	Oui		
Écologie fondamentale et appliquée	23	23	100	Oui		
Écologie microbienne	28	26	92,86	Oui		
Protection des écosystèmes	10	10	100	Oui		
		6260	6146	98,179	Opération finalisée pour toutes les formations	